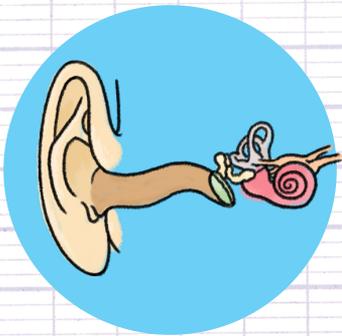
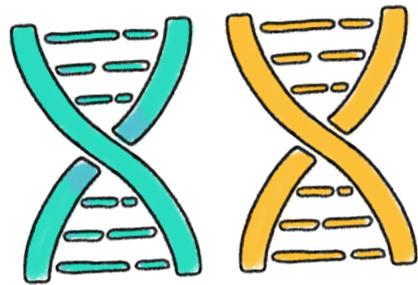


Les surdités génétiques

La génétique, c'est quoi ?

Notre corps fonctionne grâce à toutes les informations enregistrées dans des codes secrets : **nos gènes**. On a 2 copies de chaque gène : une qui vient de papa et une qui vient de maman, c'est pour ça qu'on leur ressemble !

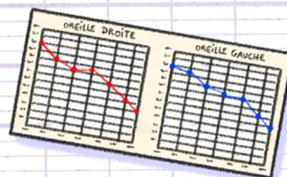
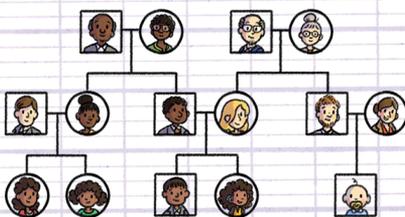


Ma surdité peut être génétique ?

Pour constituer notre oreille et bien entendre, on a besoin de beaucoup de gènes. Si une différence se glisse dans un de ces gènes, alors il manque une information et on peut être sourd. **Sur 10 enfants sourds, 8 le sont à cause d'une différence dans un gène**, même si, souvent, leurs parents entendent bien.

La consultation de génétique, comment ça se passe ?

- Le/la généticien(ne) fait mon arbre généalogique.
- J'emmène mon carnet de santé et les résultats des examens de mes oreilles.
- Le/la généticien(ne) me pèse, me mesure et m'examine.
- Je fais une prise de sang pour lire mes gènes.
- Quelques mois après, je reviendrai pour connaître le résultat.



Les analyses génétiques, ça sert à quoi ?

Trouver la cause de ma surdité aidera le docteur à mieux me soigner, à m'aider et à **m'accompagner dans certains choix**. Cela permettra également au docteur de **mieux me surveiller**. On pourra aussi savoir si **d'autres personnes de la famille** peuvent être sourdes ou avoir un enfant sourd.

Comment prendre rendez-vous ?

Mon ORL, mon médecin traitant ou mes parents s'adressent
au service de génétique le plus proche de chez moi :



Ne pas oublier:

- Avant la consultation : demander s'il y a dans ma famille d'autres personnes sourdes ou des personnes nées avec des malformations et/ou ayant un handicap
- Le jour de la consultation : emmener mon carnet de santé et les résultats de tous mes examens (audiogrammes, scanner/IRM des rochers, autres examens prescrits)

Pour en savoir plus...



Dans cette vidéo, Noémie
te raconte sa consultation
de génétique

www.youtu.be/6iiTwS3XYbg